

FONDATION VALLET

Abritée par la Fondation de France

ATTESTATION DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Dossier de renouvellement

Les bourses de la Fondation Vallet peuvent être renouvelées 3 fois pour les écoles supérieures.

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : ENSCI - Les Ateliers

Le chef d'établissement, Mme. **Frédérique PAIN**

certifie que l'élève **Ferdinand BENGUIGUI**

- était inscrit dans l'établissement pour l'année scolaire 2022/2023 en (1) : **Diplôme de Création Industrielle (Grade Master / Niveau I)**
 - passe en année supérieure de (1) : pour l'année scolaire 2023/2024 dans l'établissement et poursuit son **Master Intégré en Création Industrielle (année de diplôme équivalent M2)**
- (1) : préciser le diplôme et le niveau.

Rappel : Pas de bulletin de notes de l'ENSCI. Le suivi pédagogique est basé sur l'individualisation du cursus, de ce fait l'établissement privilégie le passage d'un semestre à l'autre sous la forme d'une présentation du travail accompli et la validation par un Jury de fin de phase au cours duquel les objectifs à atteindre pour le semestre suivant sont précisés à l'élève.

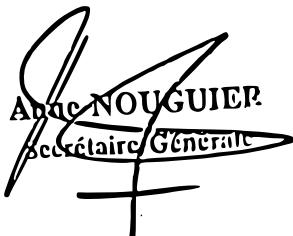
Avis de la coordination de phase:

Élève discret, Ferdinand a mené son parcours avec beaucoup de maturité. L'obtention de la bourse Vallet lui a donné les moyens nécessaires et le temps d'approfondir encore davantage sa pratique et de développer un profil complet, à la fois très professionnel et très plastique ainsi que de participer davantage au collectif.

Sa maîtrise du dessin, de la technique, la qualité de ses visuels, la précision de son propos et son recul critique ont été salués à l'unanimité du jury par un A+ validant son entrée en année de diplôme.

Cachet et signature
du Chef d'établissement

Date : 07 / 09 / 2023

P/O

Anne NOUGUIER
secrétaire Générale